

19/09/2024



INFORMATION LIQUIDATION SIAEAG



Les usagers ayant fait l'objet de
Mises en demeure de payer
concernant des factures émises par le SIAEAG
doivent IMPERATIVEMENT se rapprocher de la
Trésorerie en charge :

Direction Générale des Finances Publiques

 **0590 82 01 34**

 **sgc.capexcellence-mariegalante@dgifp.finances.gouv.fr**

 **1 rue Duplessis - Place de la Victoire - 97110 POINTE-A-PITRE**

(Ouvert du Lundi au Jeudi 7h30-12h, fermé le Vendredi)

Pour rappel, les demandes liées aux anciens opérateurs
(concernant des factures antérieures au 1er septembre 2021)
dépendent exclusivement des liquidateurs.

Le SMGEAG vous remercie de votre compréhension.